



MODALITES de PRET

1/ **Peut emprunter** toute personne physique ou morale intervenant sur les temps scolaires, péri et post scolaires des enfants et des jeunes et toute association œuvrant ponctuellement ou régulièrement pour la promotion de la lecture et de la littérature jeunesse.

2/ L'**adhésion**, individuelle ou collective, au CRILJ est **obligatoire** pour bénéficier des emprunts de malles, de revues et d'ouvrages de référence appartenant au CRILJ Midi-Pyrénées.

3/ La **durée des prêts** est de :

- sauf exceptions, 6 à 7 semaines (*temps compris entre 2 périodes scolaires*) pour les malles
- 6 à 7 semaines pour les ouvrages de référence (*possibilité de renouveler le prêt une fois*)
- 15 jours pour les revues (*le dernier n° étant exclu du prêt*)

4/ **Pour emprunter ou réserver** une malle ou un document au CRILJ Midi Pyrénées, 2 possibilités :

- se rendre à la permanence du CRILJ à la Théâtrerie le lundi de 17h 00 à 19h 00
- s'adresser, pour RDV, au criljmp@gmail.com, au **05-62-23-03-30** ou au **06-70-32-58-15**

6/ Tout **document manquant** (*perdu ou abîmé*) doit être immédiatement remplacé ou remboursé. Chaque malle comporte une liste de son contenu qui sera vérifié au retour.

7/ Les emprunteurs sont cordialement invités à enrichir le contenu des malles par leurs contributions, leurs remarques, leurs suggestions.

FEUILLET D'EMPRUNT

NOM, PRENOM de l'emprunteur :

Coordonnées : Tél. / / / / Mail

emprunte :

la malle

la revue N° Date

l'ouvrage :

pour la période :

ou jusqu'au :

déclare avoir pris connaissance des conditions de prêt et s'engage à les respecter.

Date

Signature